

COMMUNIQUE DE PRESSE

Créteil, le 5 mars 2021

Covid-19 : Mise en œuvre des annonces du Premier ministre du 4 mars 2021

Suite aux annonces du Premier ministre de ce jeudi 4 mars 2021, le Val-de-Marne fait partie des 23 départements sous surveillance renforcée, en raison de son taux d'incidence de 362,9 pour 100 000 habitants. A ce titre, des mesures d'actions exceptionnelles sont mises en œuvre dans le département pour lutter contre l'épidémie. Ces mesures reposent sur 3 axes principaux.

- **Accélération de la campagne de vaccination**

Plus de 5 000 doses complémentaires de Pfizer sont allouées pour ce week-end dans le Val-de-Marne pour les publics de plus de 75 ans. Les rendez-vous correspondants seront pris en charge dans des centres de vaccination ambulatoires existants, auxquels viennent s'ajouter pour ce week-end 5 nouveaux centres éphémères, à l'hôpital d'Instruction des Armées Bégin, à Limeil-Brévannes, à Thiais, à Saint-Maur-des-Fossés et à Villeneuve-le-Roi.

- **Déploiement des médiateurs de lutte anti-covid**

Dans le cadre de la stratégie nationale « Tester – Alerter – Protéger », des équipes ont été constituées pour renforcer les moyens de dépistage et de rupture des chaînes de transmission de la Covid-19 au plus près des lieux de vie, de travail et d'études. L'équipe départementale de médiateurs armée par la Croix-Rouge Française mènera une opération dès dimanche sur la commune de Choisy-le-Roi.

- **Renforcement des mesures de contrôle dans le département**

Les centres commerciaux ou grandes surfaces de plus de 10 000 mètres carrés seront fermés dans le Val-de-Marne à compter de ce vendredi soir à minuit. Sont ainsi concernés par la fermeture les commerces de plus de 10 000 m² de surface commerciale utile, à l'exception des commerces alimentaires et des pharmacies.

Cette mesure concernera 7 nouveaux centres commerciaux et 6 magasins, qui s'ajoutent aux 10 établissements de plus de 20 000m² déjà fermés (*liste en annexe*).

Enfin, les débits de boissons et restaurants devront cesser les livraisons de 22h00 à 6h00, à compter de ce vendredi soir minuit.